



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 23 MAI 2024 - N° 2024/43

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2^{ème} session extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 15 mai 2024

Date d'affichage : 24 mai 2024

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 14 Pour : 14

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Carine MOULY-MESAGLIO, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF et Claude NEREAU

Excusés : Olivier CHARRON, Claire RAMBEAU-LEGER, Gaëtan BUREAU et Marc LIONARD

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Ludovic GIRARD

OBJET : Détermination et validation du montant du loyer mensuel du logement situé 8 bis rue de la Vieille Tour

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune doit déterminer le montant du loyer mensuel du logement situé 8 bis rue de la Vieille Tour à Montguyon.

Monsieur le Maire précise que ce logement a été rénové en 2023 suite à l'acquisition par la commune de ce bien immobilier fin 2022.

Monsieur le Maire propose le montant du loyer mensuel de 350,00€ + 10,00 euros pour la taxe des ordures ménagères soit un loyer mensuel de 360,00 euros. Ce montant ne comprend pas les charges liées aux consommations d'eau et d'électricité du locataire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents de :

- **VALIDER** le montant du loyer mensuel de 350,00€ + 10,00 euros pour la taxe des ordures ménagères soit un loyer mensuel de 360,00 euros mais ne comprenant pas les charges liées aux consommations d'eau et d'électricité du locataire,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou un élu ayant délégation de signature, tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

